



mon employeur m a t il escroqué ???

Par **bob85254**, le 11/02/2013 à 14:58

Bonjour , je vous explique mon problème je suis préparateur de commande et mon taux horaire est de 9.49e , mon salaire de base est de 1439.35 pour 151.67 heures mensuelles et voila pendant le mois de janvier j ai été absent une semaine pour maladie + un autre jour ms le mois de janvier comporte pratiquement 5 semaines et donc j ai quand même été travailler 131 h pour ce mois mon employeur m a payé 774e net , pour 131heures de travail je pense qu il m a escroqué aidez moi svp

Par **P.M.**, le 11/02/2013 à 16:02

Bonjour,
N'allons pas jusqu'à parler d'escroquerie et en plus comparer une base de salaire brut avec un salaire net n'est pas possible...
La méthode admise par la Cour de Cassation ne peut pas être moins inférieure que celle retenue par l'employeur et l'absence ne peut donner lieu à une déduction supérieure qu'en pratiquant un quotient du nombre d'heures d'absence qui auraient du être travaillées / par les heures ouvrées du mois considéré...

Par **bob85254**, le 11/02/2013 à 16:10

pourriez vous etre plus clair s'ilvous plait afin que je comprenne?Donc il n'y a pas d'escroquerie?lol Merci

Par **P.M.**, le 11/02/2013 à 16:14

Il faudrait que vous indiquiez de quelle date à quelle date vous avez été absent et le nombre d'heures à moins que vous travaillez toujours 7 h par jour, ainsi que si c'est du lundi au vendredi inclus...

Par **bob85254**, le 11/02/2013 à 16:23

je travaille 7h par jour du lundi au vendredi.j'ai ete absent le 15/01 et en arret du 21/01 au 27/01 inclus.donc avec 1 semaine et 1 jour de moins je ne m' y retrouve pas dans le calcul du salaire!!Meci

Par **P.M.**, le **11/02/2013** à **17:10**

En dehors du 1er janvier si ce n'était pas un jour férié chômé et payés, l'employeur aurait dû vous retenir 6/22° du salaire de base au maximum soit, sauf erreur, 392,55 € brut...

Par **bob85254**, le **11/02/2013** à **18:08**

concretement je me suis fait

Par **P.M.**, le **11/02/2013** à **19:00**

Cela ne sera qu'un souvenir si vous réussissez à avoir la régularisation en argumentant...